



Beyrouth – 28 avril 2023

Communiqué du Département des Affaires Etrangères

Les Nations Unies et la Ligue Arabe doivent intervenir auprès d'Assad pour assurer le rapatriement en toute sécurité des réfugiés syriens.

En phase avec notre engagement à édifier un État de droit doté d'institutions et dans un souci de garantir que la loi et l'ordre soient légitimement appliqués à tous les citoyens libanais et résidents, nous affirmons par la présente ce qui suit :

1- Certaines organisations locales et internationales de défense des droits de l'Homme soutiennent que le rapatriement de nombreux réfugiés syriens les exposent aux risques d'arrestations arbitraires, d'abus, de tortures, de disparitions ou de mort. Malheureusement, ces mêmes organisations rejettent la responsabilité de ces actes condamnables, sur l'Armée Libanaise, garante de la sécurité et de la protection de ces réfugiés, et rechignent à pointer du doigt le régime syrien, seul responsable de ces atrocités, déplacements et massacres de son propre peuple, et à qui seul incombe la responsabilité d'assurer la sécurité de ces concitoyens rentrants.

2- Les Forces armées libanaises (Armée et FSI) mettent en œuvre des mesures de préservation de la sécurité et de prévention de toute forme de désordre conformément à la loi libanaise et aux décisions gouvernementales antérieures et actuelles. Ces mesures sont saluées par l'ensemble de la population libanaise, toutes régions confondues.

3- Il est impératif que les mesures de sécurité et de maintien de l'ordre, s'appliquent à toutes les zones de présence des réfugiés syriens (camps, habitations ou lieux publics). Une question s'impose : pourquoi de telles mesures acceptées et tolérées dans différents pays comme le Danemark, la Jordanie et la Turquie, sont-elles condamnables au Liban ?

4- Nous demandons aux Nations Unies et à la Ligue Arabe d'intervenir immédiatement auprès du régime d'Assad pour assurer le retour sécurisé des réfugiés et garantir leur sécurité, tout en assurant les conditions d'une vie décente dans leur patrie, la Syrie.

Le retour des réfugiés en Syrie est une priorité, surtout après les récents signes d'ouverture et de tentatives de normalisation avec le régime d'Assad. Les pays engagés dans cette voie sont tenus d'exiger du régime syrien de ne pas entraver le retour de ses concitoyens, sous peine d'interrompre le processus de normalisation.

Le peuple libanais a exprimé sa volonté et prendra toutes les mesures juridiques, souveraines et humanitaires nécessaires pour protéger sa propre existence, sa sécurité et son économie. Le peuple libanais a longtemps subi cette situation et n'est plus en mesure d'endurer plus.